

Réponse du Conseil administratif du 10 juin 2025 à la motion du 7 février 2024 de M^{mes} et MM. Laurence Corpataux, Ana Maria Barciela Villar, Leyma Milena Wisard Prado, Valentin Dujoux, Omar Azzabi, Alia Meyer, Aurélien Borgeaud, Christian Zaugg, Pascal Holenweg et Didier Lyon: «Pour de l'ombrage immédiat dans tous les préaux d'écoles de la ville de Genève!»

TEXTE DE LA MOTION

Exposé des motifs

En Ville de Genève, le préau de l'école primaire des Jardins du Rhône ne comporte aucun espace couvert et celui de l'école du Seujet, notamment, est de grandeur insuffisante au regard des besoins en ombre: lors des fortes chaleurs les enfants y cuisent à petit feu. L'an passé, cela a été le cas jusqu'en octobre, moment où les températures ont commencé à descendre.

Une étude récente de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) démontre que les fortes chaleurs sont aussi dommageables que la pollution: «[...] les îlots de chaleur ne sont pas un problème de confort, [...] ils ont un coût sur la santé significatif, avec, par exemple, des risques respiratoires et cardiovasculaires plus élevés qui diminuent l'espérance de vie.»¹

Le dépôt de la proposition PR-1596² par le Conseil administratif le 1^{er} novembre 2023 montre que ce dernier en a totalement conscience. Dans son introduction il y est indiqué que les 53 préaux «[...] représentent des lieux de vie importants dans les quartiers et répondent à une grande diversité d'usages. Lieux prioritairement destinés aux écoles, pour les récréations, ainsi qu'au parascolaire, les préaux sont également des lieux d'activités et de rencontre pour les familles, les personnes âgées et les jeunes, en dehors des horaires scolaires, en soirée et le week-end, notamment en été.»

Cependant, force est de constater que la plupart de ces espaces sont encore aujourd'hui très minéraux, fortement bitumés et ne remplissent pas la fonction d'espace vert et de fraîcheur à l'échelle des quartiers. De nombreux préaux sont en effet particulièrement exposés au soleil, peu arborés et manquent d'ombre.

Il y est aussi indiqué que hors de cette proposition, le Service des espaces verts (SEVE) a pour mandat de végétaliser à terme tous les préaux.

¹ «Les îlots de chaleur ont un coût pour la santé» <https://actu.epfl.ch/news/les-ilots-de-chaleur-ont-un-cout-sur-la-sante/> (Consulté le 8 février 2023)

² Proposition de l'ouverture d'un crédit de 3 428 100 francs destiné aux études pour la reconfiguration et végétalisation de neuf préaux d'écoles, soit les sites de De-Budé, des Crêts, des Crochettes, du Mail, de Micheli-du-Crest, de la Roseraie, des Vollandes, de Geisendorf (Central et Faller) et de Saint-Antoine.

Cependant, dans l'attente de ces aménagements futurs, il est primordial de protéger correctement, dès maintenant, les enfants des méfaits du soleil et de la chaleur. C'est une question de santé publique et c'est la raison pour laquelle ce projet de motion demande l'installation de toiles d'ombrage pour rafraîchir en priorité les préaux sans aucun couvert (ni végétal ni minéral) ou avec un couvert insuffisant. Cette solution transitoire est facile et rapide à mettre en place et a fait ses preuves lors du déploiement des toiles d'ombrage aux abords des pataugoires.

Considérant:

- que les zones d'ombrage sont actuellement obligatoires pour les préaux d'écoles;
- que certains préaux d'écoles manquent d'arborisation, qu'ils ont des sols fortement minéralisés et que cela représente un problème de santé publique lors des périodes de forte chaleur;
- que les canicules sont de plus en plus longues et rapprochées;
- qu'il est fondamental de mettre en place des mesures à court terme dans l'attente de la réalisation des aménagements futurs des préaux des écoles municipales de la ville de Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à installer rapidement des toiles d'ombrage dans les préaux en manque d'ombrage.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève compte 53 écoles primaires dont elle a la charge. La question de l'ombrage est donc vaste et touche de nombreux sites. Il n'en demeure pas moins que cette thématique est extrêmement importante et que le Conseil administratif en est parfaitement conscient.

Ainsi, un crédit d'étude (proposition PR-1596) a été déposé par le Conseil administratif et voté par le Conseil municipal pour la végétalisation de neuf préaux (Crêts, Cropettes, De-Budé, Geisendorf, Mail, Micheli-du-Crest, Rose-raie, Saint-Antoine, Vollandes). Ce travail permettra de revisiter complètement l'espace pour offrir des sols perméables, de l'ombrage végétal, de l'eau et de repenser les espaces par des processus participatifs impliquant les enfants et les habitantes et habitants des quartiers. L'ensemble de ce travail impliquera de manière importante trois services municipaux: la Direction du patrimoine bâti (DPBA), le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) et le SEVE.

En parallèle, ces trois services mènent de nombreux projets visant à apporter de la fraîcheur et de l'ombrage dans les préaux.

Nous pouvons ainsi mentionner l'inauguration récente du préau de Pâquis-Lac qui apporte des préaux couverts et un univers plus végétal; la pose d'une toile d'ombrage à Carl-Vogt et la construction cet été d'un préau couvert aux Jardins-du-Rhône. A cela s'ajoute le lancement de deux études pour installer des systèmes d'ombrages à Cité-Jonction et à Chandieu. Par ailleurs, la rénovation et l'agrandissement de l'école Liotard ainsi que la construction de la nouvelle école des Vernets prévoient des zones d'ombre. Le projet de nouvelle école du Mervelet, situé dans un îlot arboré, prend en compte les problématiques de maîtrise de la chaleur.

En outre, des modules d'ombrages mobiles ont été installés par l'ECO dans plusieurs préaux : Allobroges, Cité Jonction, Cayla, Franchises, Trembley, Vollandes.

A cela s'ajoutent des plantations généreuses et la pose de plantes en pot effectuées par le SEVE dans les préaux : Chateaubriand, Cropettes, Mail, Necker. De plus, tout prochainement, les écoles de Sécheron, XXXI-Décembre et Pré-picot bénéficieront de ces plantations.

Enfin, un groupe de travail, regroupant le Service de l'énergie (ENE), DPBA et ECO, a été constitué pour déterminer les écoles subissant le plus durement la chaleur à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, et pour établir des actions rapides à mener ainsi que des mesures qui prendront plus de temps.

Le Conseil administratif, conscient des problématiques liées aux fortes chaleurs, travaille donc à améliorer la situation de tous les préaux de la Ville de Genève. Il entend poursuivre son travail ambitieux en la matière afin de protéger au mieux les enfants ainsi que le personnel des écoles primaires.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Christina Kitsos